

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

BOLLORE

(Eurolist)

Par courrier du 12 avril 2006, reçu le jour même, la société Bolloré Investissement (Odet, 29500 Ergué Gaberic) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 7 avril 2006, le seuil de 95% des droits de vote de la société BOLLORE, et détenir à titre individuel, 7 128 066 actions BOLLORE représentant 13 508 703 droits de vote, soit 92,36% du capital et 95,08% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions sur le marché.

M. Vincent Bolloré, sa famille et les sociétés qu'il contrôle, n'ont franchi aucun seuil et détiennent 7 277 638 actions BOLLORE représentant 13 749 847 droits de vote, soit 94,30% du capital et 96,78% des droits de vote de cette société, répartis de la façon suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
M. Vincent Bolloré	75 209	0,97	92 418	0,65
Famille	16 867	0,22	33 734	0,24
Sous-total M. Vincent Bolloré et famille	92 076	1,19	126 152	0,89
Bolloré Participations	51	ns	102	ns
Financière V	50	ns	100	ns
Sofibol	50	ns	100	ns
Financière de l'Odet	57 345	0,74	114 690	0,81
Bolloré Investissement	7 128 066	92,36	13 508 703	95,08
Sous-total groupe Bolloré	7 185 562	93,11	13 623 695	95,89
Total	7 277 638	94,30	13 749 847	96,78

¹ Sur la base d'un capital composé de 7 717 445 actions représentant 14 207 427 droits de vote.